

# BULLETIN

---

N. B.—Dans ce premier Bulletin, qui correspond à un numéro double (1er et 15 mars), nous prenons les principaux faits depuis le mois de janvier ; désormais les Bulletins viendront régulièrement quinzaine par quinzaine, avec le seul retard exigé par l'arrivée de nos courriers d'Europe.

\*.\*

Nous nous faisons un bonheur et un devoir de signaler en première ligne, parmi les faits les plus importants du moment actuel, l'apparition de l'Encyclique *Sapientix Christianæ*, qui est datée du 10 janvier 1890, et qui a paru à Rome le 15, et à Paris le 18 du même mois.

Ce document important, qui traite "des principaux devoirs des chrétiens," a pour objet les règles à observer par les fidèles, pour restaurer, dans la société actuelle, les sentiments et la conduite que prescrit la foi chrétienne.

"Les passages qui ont le plus attiré l'attention jusqu'ici, dit M. l'abbé J.-B. Jaughey, dans son journal *Le Prêtre*, sont ceux dans lesquels le souverain Pontife enseigne : qu'il ne faut pas obéir aux lois civiles opposées aux droits de Dieu ou à ceux de l'Église ; qu'il ne faut point faire de l'Église l'alliée d'un parti politique ; qu'il ne faut, sous aucun prétexte, favoriser les hommes politiques hostiles à l'Église ; enfin, qu'il faut suivre la direction donnée par le Pape et les évêques, et que personne, sauf le Pape, ne doit juger les évêques."

En raison de la gravité des enseignements apostoliques, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en donnant ici le texte entier de cette Encyclique, selon la traduction française donnée par le *Moniteur de Rome*, laquelle est considérée comme officielle ; c'est pourquoi le présent numéro du *Propagateur* a soixante-quatre pages au lieu de trente-deux, qu'auront les numéros ordinaires.

\*.\*

Le gouvernement italien continue à manifester sa haine contre l'Église par la mise en force du code pénal récemment préparé